LETTRE

DE M. AUGUSTE BERNARD A M. ROGET DE BELLOGUET

SUR LE TRIVERIUS

DE LA LÉGENDE DE SAINT-TAURIN.

MONSIEUR,

Votre dernière lettre renfermait plusieurs questions historiques auxquelles j'ai répondu du mieux que j'ai pu ; mais il y en a une que j'ai laissée sans solution : c'est celle relative à la légende de S. Taurin. « Si le *burgum novum* dont vous me parlez, dites-vous, n'est pas Trévoux, il faut trouver ce qu'il peut être, puisqu'on ne peut le rapporter à Saint-Trivier ; c'est ce que vous devriez chercher en bon voisin de la Bresse. » Je vais essayer de vous satisfaire. Cette question m'intéresse plus que vous ne paraissez le croire, car le pays litigieux faisait probablement partie du territoire de mes Ségusiaves; en tous cas, il faisait partie du diocèse de Lyon, dont je m'occupe d'une manière toute spéciale en ce moment. En effet, comme vous le verrez sur la carte jointe au Cartulaire de Savigny (1), le diocèse de Lyon, formait une espèce de losange s'étendant de Morez (au nord-est de Saint-Claude) à Saint-Bonnet-le-Château (à l'ouest de Saint-Étienne), et d'Ambierle (au nord-ouest de Roanne) à Saint-Benoît de Tessieux (au midi de Belley).

Je dois vous le dire tout d'abord, je diffère d'opinion d'avec vous. Je sais que j'ai aussi contre moi MM. de Lateyssonnière, Jolibois et Valentin-Smith ; mais j'ai pour habitude de ne considérer ni le nombre ni la force de mes adversaires, quand je crois avoir raison. J'entre donc de suite en matière.

La légende de saint Taurin rapporte qu'en l'an 1158 un incendie détruisit entièrement la petite ville de Gigny et en particulier le monastère où étaient conservées les reliques de ce saint, qu'on parvint toutefois à préserver des flammes. Après ce

(1) Cette carte embrasse les trois diocèses entiers de Lyon, Mâcon et Saint-Claude, et quelques parties des diocèses voisins.

désastre, les habitants et les religieux ne sachant que devenir, étaient plongés dans la douleur, en face des ruines de leurs maisons, lorsque quelqu'un proposa de promener les reliques du bienheureux dans les pays voisins, en faisant un appel à la charité publique. Ce conseil fut adopté et immédiatement exécuté. Le corps de saint Taurin fut d'abord porté à Cluny, abbaye célèbre dont dépendait le prieuré de Gigny. Le trajet ne se fit pas sans danger, car il y avait loin *alors* d'un lieu à l'autre : on comptait seize bonnes lieues de pays. Le légendaire ne dit pas combien on mit de temps à faire ce voyage, mais il nous apprend qu'il fut très-fructueux. Nul ne se présenta devant le Saint les mains vides. De Cluny, le corps de saint Taurin fut apporté à Mâcon (*civitas Matiscus*), où il fut reçu par toute la population. Le trajet fut sans doute accompli en un jour, car il n'y a que quatre lieues d'une ville à l'autre.

De Mâcon on se rendit à Bâgé-le-Châtel (*ad Balgiacum nobile castrum*), à l'est de Mâcon et à deux lieues à peine de cette ville. Il y avait alors à Bâgé-le-Châtel un prieuré dépendant de l'abbaye de Tournus.

De Bâgé on vint à Chaveyriat (*Cavariacus*, écrit par erreur *Canariacus* dans la légende), qui n'en est éloigné que de six milles (quatre lieues), et où se trouvait un prieuré dépendant de Cluny.

De Chaveyriat on vint à Neuville-les-Dames, ainsi nommé d'un prieuré de femmes dépendant de l'abbaye de Saint-Oyen, autrement dit Saint-Claude, qui s'y trouvait jadis. Il n'y a guère qu'une lieue de distance d'un lieu à l'autre.

De Neuville, le légendaire dit qu'on alla à Montberthoud (*Mons Berthaldi*), *qui est un doyenné situé sur la Saône*, et de Montberthoud à *Triverius (burgum quemdam novum, Triverium)*, et de *Triverius* à *Lehennacus* où les porteurs de reliques furent fort mal reçus, et de *Lehennacus* à Lyon, où la population les accueillit au contraire avec empressement, considérant l'arrivée du corps de saint Taurin comme une faveur du ciel dans le moment critique où elle se trouvait.

De Lyon, les reliques gagnèrent Montluel (*Mons Leolli*), qui n'en est éloigné que de quatre lieues ; de Montluel, le Bourg-

Saint-Christophe (*Sanctus Christophorus in jurisdictione abbatis Raimberti*), deux lieues ; de Saint-Christophe, Meximieux (*Maximiacus*), où se trouvait un prieuré dépendant de l'abbé d'Ambournay, une demi-lieue ; de Meximieux à Chalamont, où existait également un prieuré, deux lieues.

De Chalamont on se rendit dans un endroit dont la position est assez difficile à déterminer, et que le légendaire appelle *ad vallem quæ dicitur Curneias* ; (c'est sans doute Corveisiat, dans la vallée de l'Ain, à mi-chemin environ de Gigny) et de là au point de départ. Il y a , pour la première étape, environ huit lieues, et, pour la seconde, six seulement.

Maintenant, reprenons l'itinéraire. De Gigny à Neuville, il n'y a point de difficulté ; c'est là seulement qu'elles commencent. Le légendaire dit qu'on alla de Neuville à Montberthoud, de Montberthoud à *Triverius*, et de Triverius à *Lehennacus*, qu'on croit être Ligneux, ancien prieuré situé dans la commune de Saint-Jean-de-Thurigneux.

M. Valentin-Smith fait observer avec raison que pour aller de Neuville à Saint-Trivier, il n'était pas nécessaire de passer par Montberthoud, qui est au-delà de cette dernière ville, dans la commune de Savigneux ; que, par conséquent, si le légendaire avait voulu parler de Saint-Trivier, il l'aurait nommé avant Montberthoud : il en conclut donc que le *Triverius* de la légende est Trévoux, auxquels s'applique d'ailleurs parfaitement, suivant lui, l'épithète de *burgum novum*. A l'appui de cette opinion, il cite quelques actes qui lui paraissent résoudre la question.

A cela je réponds : 1° Que Trévoux ne s'est jamais appelé *Triverius* ; que les documents officiels les plus anciens ne lui donnent que le nom de *Trevos*, comme vous le verrez dans les pouillés du diocèse de Lyon, que je publie dans mon livre ; 2° Que ce bourg n'était pas nouveau au XIIe siècle, puisqu'il est cité dans un acte du cartulaire d'Ainay, du 28 avril 1010, que je publie également (1), ce qui fait au moins remonter son existence au Xe siè-

(1) P. 684 de mon livre, sous le titre de *Carta de Trevos*. Le nom de Trévoux est écrit différemment dans le corps de l'acte, par suite d'une erreur du copiste ; mais la mention du territoire où il se trouve, celui de Genay

cle ; 3° Enfin que la substitution du nom de Trévoux à celui de *Triverius* dérangerait tout autant l'itinéraire que Saint-Trivier, car elle lui ferait faire un zig-zag inexplicable. En effet, pour se rendre de Montberthoud à Trévoux, et venir de cette ville à Ligneux, il faut faire un triangle en dehors de la route que semble avoir suivie le corps de saint Taurin.

Je soutiens donc que *Triverius* ne peut être que Saint-Trivier, appelé constamment en latin *Sanctus Triverius*. Il est vrai que le légendaire n'a pas ajouté l'épithète de *sanctus* ; mais c'est un oubli auquel il était habitué, à ce qu'il paraît, car vous voyez qu'un peu plus loin il nomme Saint-Rambert *Raimbertus* tout court.

« Mais, dit M. Valentin-Smith, on ne pouvait donner au XIIe siè-
« cle à Saint-Trivier, la qualification de bourg nouveau, puis-
« qu'il comptait alors parmi les plus anciennes paroisses de la
« Dombes, laquelle fut ainsi appelée dans le courant du VIIe siè-
« cle, peu après la béatification de fait de Trivier, solitaire qui vi-
« vait dans le VIe siècle, et qui donna son nom au lieu où repo-
« sèrent ses cendres. »

A cela je réponds : 1° Qu'on ignore à quelle époque a été écrite la légende de saint Trivier (1), et que, par conséquent, on ne peut pas conclure de ce que le nom du pays de Dombes figure dans la légende, qu'il date du VIIe siècle ; pour moi, je ne l'ai pas trouvé dans les actes avant le XIIIe.

2° La légende ne parle ni de paroisse ni de bourg de ce nom, mais de l'oratoire du saint, à la place duquel on éleva plus tard une chapelle. Cela ne prouve pas l'ancienneté de la paroisse de Saint-Trivier. Il y a, au contraire, une circonstance qui semble démontrer que la paroisse, ou pour mieux dire le bourg, est plus moderne que la chapelle, c'est que cette chapelle se trouvait encore, avant la révolution, hors des murs de Saint-Trivier, à l'intérieur desquels existait une église paroissiale dédiée à saint Denis. Or, le bourg où fut érigée la paroisse de Saint-Denis, pouvait fort

(ager Janiacensis) et de la Saône (Sagonna), qui lui est donnée pour confins au midi, ne laisse pas de doute sur son identité.

(1) Voir les Bollandistes, t. II du mois de janvier, p. 33.

bien être nouveau en 1158, quoique ayant conservé le nom de la chapelle de Saint-Trivier, autour de laquelle s'était probablement élevé un hameau qui servit de noyau au bourg.

Reste l'objection tirée de la situation respective des deux stations de Montberthoud et de Saint-Trivier. Elle paraît beaucoup plus grave qu'elle ne l'est réellement pour des gens habitués à écrire, comme vous et moi. Je l'explique tout simplement par une transposition qu'a faite le légendaire en mettant ses notes en ordre pour rédiger son travail, au retour de sa pérégrination, car il me paraît évident qu'il était du voyage. Il se trompe bien plus lourdement lorsqu'il place Montberthoud sur les bords de la Saône, qui en est éloignée de près de deux lieues. Il est vrai que ce décanat s'étendait jusque là, puisqu'il comprenait Montmerle, Riottiers, etc. Ces erreurs étaient fréquentes à cette époque où on manquait de cartes géographiques.

Vous remarquerez, au reste, que les reliques de saint Taurin s'arrêtent de préférence dans les localités qui ont un monastère, et particulièrement un monastère dépendant de Cluny. Or il n'y avait point de monastère à Trévoux, et il y en avait un à Saint-Trivier.

Après tout ce que je viens de dire, je ne pense pas qu'il reste aucun doute dans votre esprit au sujet de l'identité du *Triverius* de la légende et du Saint-Trivier d'aujourd'hui.

Avant de terminer, je crois devoir vous expliquer un passage de cette même légende, auquel j'ai déjà fait allusion, mais qui mérite une note particulière. Le légendaire rapporte que lorsque les reliques de saint Taurin arrivèrent à Lyon, elles furent reçues par les habitants de cette ville comme un soulagement à leurs malheurs. Voici ce qui était arrivé. Je traduis textuellement la légende.

« L'archevêque de la ville susdite, et Gérard, comte de Mâcon, « voulant détruire un château appelé Iseron (lequel est comme un « clou fiché dans les yeux de la cité de Lyon), l'avaient, dans « une expédition faite imprudemment *(incaute)* et confiants dans « la valeur de leurs bras, attaqué violemment avec le *fer et la* « *flamme*; mais tandis qu'ils travaillaient de toutes leurs forces

« à s'en emparer, les comtes d'Albon et de Forez, sortant sou-
« dainement d'une embuscade, se ruèrent sur les assiégeants. Ne
« pouvant résister au choc, ceux-ci, mettant fin au siége, s'éloi-
« gnèrent du château et prirent la fuite. Ceux-là (les soldats des
« deux comtes) poursuivirent vivement les fuyards, passèrent les
« uns au fil de l'épée et mutilèrent les autres. A l'annonce de ce
« désastre, la cité tout entière prit le deuil. Elle avait, en effet, de
« grands motifs de gémir : les uns apprennaient que leur père
« avait été tué, les autres, qu'un frère ou un ami avait été blessé
« à mort ou était privé de quelque membre. »

Ce récit, qu'on ne peut suspecter, car il est fait par un moine tout dévoué aux intérêts de l'Eglise, diffère sensiblement, comme vous le voyez, de ceux qu'on lit dans les histoires modernes de Lyon, dont les auteurs ne manquent jamais d'accuser les comtes d'être des barons pillards. Le fait est que, non contents d'avoir, après deux siècles de luttes (depuis l'élection de Burchard Ier) (1), évincé les comtes du chef-lieu de leur fief, dont ils s'étaient attribués à eux-mêmes le pouvoir temporel, les archevêques voulaient encore chasser ces seigneurs du reste de leurs terres, et pour cela n'hésitaient pas à employer le fer et la flamme, s'associant aussi sans scrupules, pour ces expéditions aventureuses, des soldats tarés comme Girard, comte de Mâcon, chatié plusieurs fois pour ses méfaits par le roi de France lui-même (2). Pour pouvoir repousser ses adversaires, le comte de Forez fut obligé d'appeler à son aide son cousin le comte d'Albon, avec le secours duquel il mit en fuite les troupes épiscopales. L'expédition tourna mal pour les agresseurs ; mais comme il n'en était pas toujours ainsi, le comte se vit forcé, quelques années après, de céder encore à l'archevêque la moitié de son fief.

Recevez, etc.

Aug. BERNARD.

Paris, le 10 mai 1853.

(1) Voir ma *Lettre à M. de Gingins*, p.

(1) Voir l'*Art de vérifier les dates*, 3e édit., l. II, p. 489.